

## ALLEMAGNE

### ASSEMBLÉE DE NUREMBERG

Dans le dernier numéro du *Bulletin international*, nous annonçons la convocation prochaine des diverses sociétés allemandes. Aujourd'hui nous avons sous les yeux les riches et intéressants procès-verbaux de cette grande Assemblée, et nous croyons devoir sans tarder en donner à nos lecteurs une courte analyse.

L'Assemblée, composée de membres de l'Association, hommes, femmes et jeunes filles, était très-nombreuse. Elle a été saluée d'abord par le président du gouvernement royal de la Franconie-moyenne (Mittel-Franken) et par le premier bourgmestre de Nuremberg. Puis M. de Sydow, conseiller intime actuel du roi de Prusse et président du Comité central allemand, qui avait pris l'initiative de la convocation, prononça le discours d'ouverture.

Dans cette introduction aux travaux de l'Assemblée, il insista particulièrement sur ce que les Comités allemands avaient, avant tout, à rendre grâce à Dieu pour le bien qu'il leur avait été donné de faire pendant la dernière guerre. Puis il ajouta que leur tâche était loin d'être terminée par la conclusion de la paix, et qu'il s'agissait au contraire de se remettre à l'œuvre avec un nouveau courage, en redoublant de zèle pour entretenir, améliorer, perfectionner les moyens de secours, afin d'être toujours prêts dans l'éventualité d'une nouvelle guerre (que Dieu veuille éloigner le plus possible !). Or c'est en temps de paix que l'on doit se préparer, car il y a pour la Société un champ de travail pour les temps de paix.

L'Assemblée s'est ensuite constituée en conférant la présidence définitive à M. de Sydow, qui n'occupait que provisoirement le fauteuil, et en lui donnant pour assesseurs ou vice-présidents les

présidents des Comités centraux de Bavière et de Wurtemberg, M. le comte de Castell et M. le docteur Hahn.

M. le président, avant d'aborder l'ordre du jour, s'est empressé de donner lecture d'une lettre très-significative adressée à l'Assemblée par S. M. l'impératrice d'Allemagne et reine de Prusse, en date du 21 octobre dernier, que nous croyons devoir reproduire intégralement et non par un simple résumé. On la trouvera plus loin.

Les travaux de ces trois jours de séance ont eu essentiellement pour objet les deux propositions si importantes, consignées au procès-verbal, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs <sup>1</sup>, l'une de M. le Dr von Held, de Würzburg, sur les expériences faites par l'Association pendant la dernière guerre, l'autre de M. le docteur Brinkmann, de Berlin, sur l'activité des sociétés en temps de paix.

Une grande partie de ce qui a été dit ou proposé dans le cours de ces discussions se rapporte naturellement, d'une manière plus spéciale, aux circonstances et aux conditions de l'œuvre en Allemagne ; cependant beaucoup de choses ont aussi un caractère plus général et présentent un grand intérêt pour toutes les sociétés fondées sur les bases et les principes de la Convention de Genève.

M. le professeur von Held, en s'appuyant des communications, livres et journaux publiés par les sociétés du dehors, et de nombreux documents consultés, a parlé aussi de l'organisation des sociétés, du personnel de secours, soit hommes, soit femmes, des trains et convois sanitaires, des hôpitaux et des dépôts de l'Association.

Les deux rapports se complétaient l'un l'autre. M. le Dr Brinkmann a, de son côté, touché à plusieurs questions abordées déjà par M. le professeur von Held, tout en étudiant à fond le sujet spécial qu'il s'était chargé de traiter : les améliorations de toute nature à introduire dans les soins à donner aux malades, comme tâche de l'Association pendant la paix.

Il s'est occupé en première ligne de ce qu'il y avait à faire pour se procurer en nombre suffisant des garde-malades femmes (ce

<sup>1</sup> Voy. Bulletin n° 9, p. 12.

qu'il considère comme une nécessité absolue), pour les former d'après une méthode régulière, et pour leur assurer une position fixe, convenable et digne de la tâche à laquelle elles sont appelées.

Puis passant à la question des infirmiers volontaires, il a examiné d'abord les avantages qu'il y aurait à les réunir et à les employer comme « corps sanitaire, » et s'est occupé des modifications possibles de l'organisation des hôpitaux.

Il a terminé en étudiant d'une manière générale les divers problèmes relatifs à la santé publique, c'est-à-dire l'hygiène proprement dite, et ce que la Société aurait à faire dans ce sens en temps de paix.

Quelques propositions particulières ont été faites à la suite de ces rapports, notamment par M. le conseiller Weber, membre de la Cour de justice de Darmstadt, qui, s'appuyant des expériences du Comité hessois, a suggéré d'assez nombreuses modifications.

Ce qui a concouru surtout à rendre ces débats nourris et instructifs, c'est le nombre considérable d'hommes éminents, parfaitement au courant des questions et de leurs précédents, qui y ont pris part, sans se laisser détourner d'assister à l'Assemblée par les devoirs de leur vocation. Nous citerons entre autres MM. les docteurs Brinkmann, Esmarch, Fischer, Hofmann, Kuby, von Langenbeck, Niese, Roth, Schmidt et Spiess. D'autres communications ont été faites aussi par des personnes étrangères à l'art médical, telles que MM. de Criegern, baron de Cramm, von Held, von Wecch et autres, qui ont exposé leurs expériences pendant la dernière guerre.

L'Assemblée n'a pas cru devoir clore ses travaux par des votations sur les propositions spéciales qu'elle avait discutées. Son but avait été plutôt de faciliter un *échange d'idées* entre les membres des diverses sociétés, et elle a décidé qu'elle se bornerait à transmettre ses procès-verbaux au Comité central des Associations allemandes de secours aux militaires blessés et malades, pour qu'il les soumit lui-même à l'étude et à une nouvelle discussion. Une seule résolution a été prise, sur la proposition de M. le conseiller d'Etat Hass, pour donner plus d'extension au traitement et aux cures des soldats blessés ou malades par suite de la guerre.

En date du 1<sup>er</sup> décembre, le Comité central allemand a déjà, dans une circulaire imprimée en tête de ses procès-verbaux,

donné à connaître qu'il était tout à fait disposé à entrer dans les vues de l'Assemblée, en pesant mûrement et en prenant en considération les désirs qui lui avaient été soumis, et à faire le nécessaire pour en procurer la réalisation par une entente amiable avec les différents Comités allemands.

LETTRE DE L'IMPÉRATRICE AUGUSTA A L'ASSEMBLÉE  
DE NUREMBERG.

C'est avec une cordiale sympathie et une joie véritable que je salue le premier jour de la réunion de toutes les Associations allemandes de secours, et des Comités allemands de femmes qui poursuivent la même œuvre, et j'attends avec confiance qu'il en sortira un heureux développement pour la Société, dont l'activité s'est montrée d'une manière si brillante en des circonstances graves et sérieuses.

Cette activité n'est pas apparue seulement comme une consolation au milieu d'une guerre qui a fait tant de victimes ; elle a été, aussi un lien puissant qui, réunissant tous les Etats et toutes les confessions, a introduit pour la première fois, dans notre vie nationale, l'idée de l'humanité comme une force organisée. Un refuge permanent lui est ainsi assuré, car, ici, les travaux de la paix se rattacheront aux expériences de la guerre, pour conserver et propager, comme un héritage de l'avenir, cet esprit qui supporte tout et qui fait de grandes choses. Sans doute il est des circonstances où l'assistance individuelle est plus particulièrement une nécessité, mais, d'un autre côté, le sentiment qu'on est *uni* pour agir d'une manière permanente et plus complète là où il faut du secours, présente toujours une garantie de plus, en réponse aux espérances que la patrie a lieu de fonder sur nous.

Si nous avons à faire une revue complète de l'œuvre de l'humanité pendant l'année qui vient de s'écouler, nous aurions à rappeler, à côté des largesses du riche, les dons du pauvre qui ne sont pas moins précieux, les soins accordés aux amis et aux ennemis, le dévouement et l'esprit de sacrifice, sous toutes ses formes et à tous les degrés, enfin, la participation volontaire à notre œuvre